



Septembre 2023



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BAILLEUL

INVENTAIRES FLORISTIQUES DE BORDS DE ROUTES DANS LE CADRE DU SUIVI DE LA GESTION DIFFERENCIEE MISE EN PLACE PAR LE DÉPARTEMENT DE L'OISE (60)



Sommaire

PARTIE 1	Introduction.....	3
1.1.	Contexte.....	3
PARTIE 2	Tronçon le long de la route départementale (RD) 153 au sein de la commune de Chaumont-en-Véxin.....	4
2.1.	Prospections 2023.....	5
2.2.	Analyses et Préconisations.....	5
PARTIE 3	Tronçon le long de la route départementale (RD) 29 au sein de la commune de Verderonne	7
3.1.	Prospections 2023.....	8
3.2.	Analyses et préconisations.....	9
PARTIE 4	Tronçon le long de la route départementale (RD) 75 au sein de la commune de Cinqueux.....	11
4.1.	Prospections 2023.....	12
4.2.	Analyses et préconisations.....	14

Table des figures

Figure 1	Bords de route de la RD 153, en gestion différenciée, fauchés à la date du 5 juin 2023 © E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023).....	4
Figure 2	Tronçon à l'étude le long de la RD 153 à Chaumont-en-Véxin	5
Figure 3	Bords de route de la RD 29, en gestion différenciée, fauchés à la date du 14 juin 2023 © E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023)	7
Figure 4	Espèces remarquables au sein du tronçon à l'étude le long de la RD 29 à Verderonne	8
Figure 5	Espèces à surveiller au sein du tronçon à l'étude le long de la RD 29 à Verderonne.....	9
Figure 6	Dégâts observés sur des individus de <i>Muscari</i> à toupet (<i>Muscari comosum</i>) lors du passage du 14 juin 2023 au niveau du tronçon à l'étude le long de la RD 29 © E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023).....	10
Figure 7	Bords de route de la RD 75, en gestion différenciée, le 14 juin 2023 © E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023).....	11
Figure 8	Espèces remarquables au sein du tronçon à l'étude le long de la RD 75 à Cinqueux	12
Figure 9	Espèces à surveiller au sein du tronçon à l'étude le long de la RD 75 à Cinqueux.....	13
Figure 10	Observation d'individus d' <i>Aster lancéolée</i> se développant au même endroit que les individus de <i>Fougère des marais</i> et d' <i>Orchis négligé</i> © E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023).....	15

Table des tableaux

Tableau 1	Espèces végétales remarquables en région et observées le long de la route départementale (RD) 75 à Cinqueux.....	13
------------------	--	----



PARTIE 1

INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE

Chaque année, le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBN de Bailleul) accompagne le Conseil départemental de l'Oise dans la mise en place d'une gestion différenciée sur les bords de routes dont il a la responsabilité. Ainsi, des inventaires floristiques sont régulièrement réalisés afin de suivre l'évolution des bords de routes pour lesquels une gestion différenciée est déjà mise en place. Au travers de ces suivis, la pertinence des mesures mises en œuvre peut être évaluée.

En 2023, ce sont trois bords de routes, répartis sur deux UTD différents, qui ont fait l'objet d'un suivi floristique exhaustif par le CBN de Bailleul :

- un tronçon à Chaumont-en-Vexin, le long de la route départementale (RD) 153, au sein de l'UTD de Méru ;
- un tronçon à Verderonne le long de la route départementale (RD) 29, au sein de l'UTD de Saint-Just-en-Chaussée ;
- un tronçon à Cinqueux le long de la route départementale (RD) 75, au sein de l'UTD de Saint-Just-en-Chaussée.

Ces tronçons avaient chacun fait l'objet d'un diagnostic initial par le CBN de Bailleul en 2013. Hormis un suivi réalisé en 2014 sur le tronçon de la RD 75, ces trois bords de routes n'ont pas fait l'objet de prospections ciblées depuis la mise en place des mesures de gestion différenciée.

Lors des suivis réalisés en 2023, les espèces floristiques d'intérêt patrimonial pour la région ont été localisées à l'aide d'un GPS.



PARTIE 2

TRONÇON LE LONG DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE (RD) 153 AU SEIN DE LA COMMUNE DE CHAUMONT-EN- VEXIN

Les prospections sur ce tronçon ont été réalisées le 5 juin 2023. Lors du passage, les bords de routes de celui-ci avaient été intégralement fauchés.

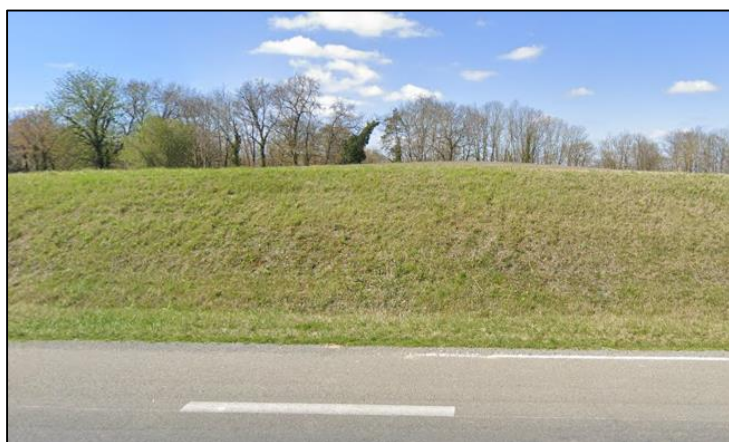


Figure 1 **Bords de route de la RD 153, en gestion différenciée, fauchés à la date du 5 juin 2023**
© E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023)

2.1. PROSPECTIONS 2023



Figure 2 **Tronçon à l'étude le long de la RD 153 à Chaumont-en-Véxin**

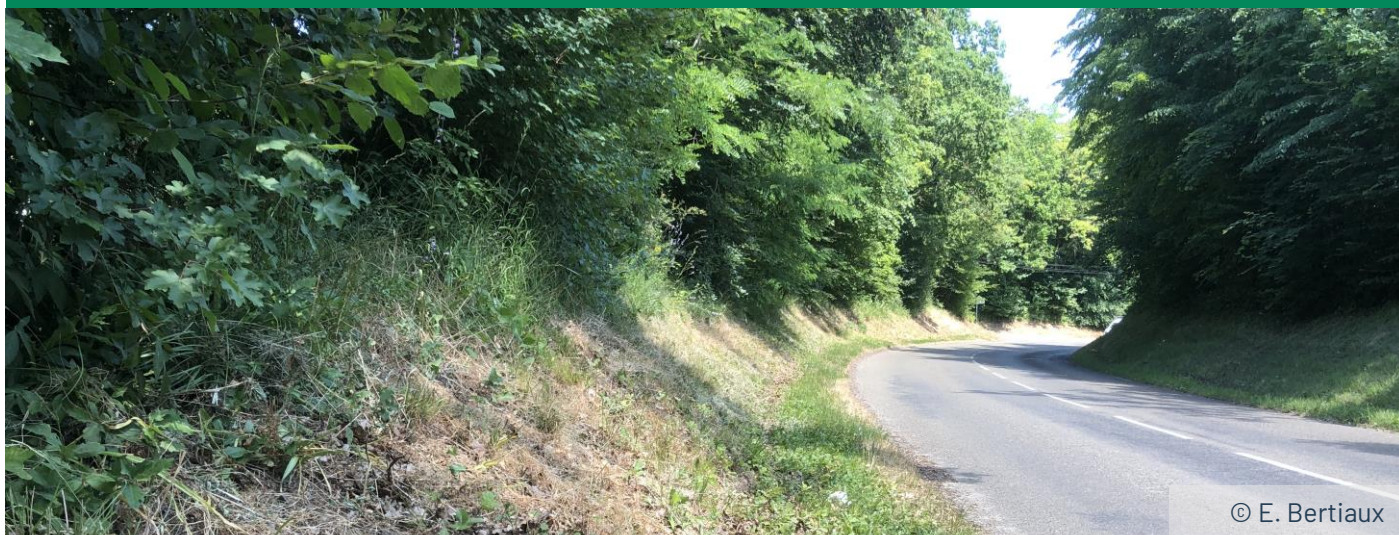
Lors du passage, un inventaire exhaustif de la flore a été réalisé au sein du tronçon situé au sud de la commune de Chaumont-en-Véxin. Celui-ci a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs individus d'Orobanche de la picride (*Orobanche picridis*), espèce assez rare en Hauts-de-France. Les individus observés étaient essentiellement localisés à l'ouest du tronçon, sur le talus en pente adjacent à la route. En effet, la végétation s'y développant est favorable à la présence de cette orobanche et peut s'apparenter à une pelouse mésophile et calcicole avec la présence d'espèces telles que l'Orchis pyramidale (*Anacamptis pyramidalis*), l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*) ou encore l'Anthyllide vulnérable (*Anthyllis vulneraria*).

2.2. ANALYSES ET PRECONISATIONS

Lors de l'état initial, réalisé en 2013, une seule espèce patrimoniale avait été recensée. Il s'agissait alors de la Vulpie ciliée (*Vulpia ciliata*), espèce rare pour la région, à tendance acidophile et se développant sur sol sableux à graveleux. En 2023, celle-ci n'a pas été revue. Cependant, à la base du talus, à l'extrémité sud-ouest du tronçon, l'habitat de cette espèce semble encore être présent avec notamment du sol graveleux, peu colonisé, sur lequel s'expriment des espèces telles que le Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*).

Son absence pourrait être, en partie, expliquée par la gestion observée lors du passage. En effet, la Vulpie ciliée ayant une phénologie printanière (mai-juin), la réalisation de fauches précoces pourrait empêcher son développement et sa fructification, ce qui, à terme, pourrait entraîner la disparition du taxon localement. C'est pourquoi, afin de permettre aux espèces végétales mais aussi animales (insectes pollinisateurs, entre autres) de réaliser l'intégralité de leur cycle de reproduction/vie, il est conseillé de ne faucher que deux fois par an le tronçon. Un premier passage pourra être réalisé en avril, d'une largeur d'1m60, représentant une « passe de sécurité » le long de la route. Un second passage pourra être réalisé à la fin de l'été (fin juillet/début août) sur l'intégralité des bas-côtés.

Ce mode de gestion sera ainsi favorable au maintien du nouveau taxon patrimonial observé cette année qu'est l'Orobanche de la Picride.



PARTIE 3

TRONÇON LE LONG DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE (RD) 29 AU SEIN DE LA COMMUNE DE VERDERONNE

Les prospections sur ce tronçon ont été réalisées le 14 juin 2023. Lors du passage, les bords de routes de celui-ci avaient été intégralement fauchés.

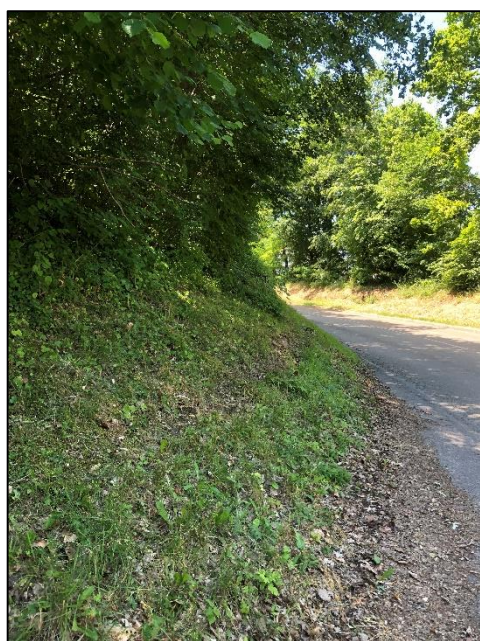


Figure 3 **Bords de route de la RD 29, en gestion différenciée, fauchés à la date du 14 juin 2023**
© E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023)

3.1. PROSPECTIONS 2023



Figure 4 **Espèces remarquables au sein du tronçon à l'étude le long de la RD 29 à Verderonne**

L'inventaire exhaustif de la flore, réalisé au sein du tronçon situé à l'ouest de la commune de Verderonne, a permis de mettre en évidence la présence de deux espèces remarquables. En effet, plusieurs individus du peu commun Muscari à toupet (*Muscari comosum*) et de la peu commune Arabette hérissée (*Arabis hirsuta*) y ont été identifiés. Ces deux espèces ne se développent actuellement que sur l'un des deux talus dont l'exposition sud leur est favorable et sur lequel se développe une végétation basse mésophile. C'est aussi sur ce même talus que se trouvent principalement deux autres espèces à surveiller que sont le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et la Gesse à larges feuilles (*Lathyrus latifolius*). En effet, la première est une espèce exotique envahissante (EEE) avérée et la seconde est une espèce dont le statut est en cours de révision car elle s'avère avoir un fort comportement envahissant au sein de certains milieux (tels que les bords de routes par exemple). Le développement de ces espèces au sein du tronçon à l'étude est donc à surveiller.



Figure 5 Espèces à surveiller au sein du tronçon à l'étude le long de la RD 29 à Verderonne

3.2. ANALYSES ET PRECONISATIONS

Lors de l'état initial, réalisé en 2013, quatre espèces patrimoniales avaient été recensées. Deux d'entre elles n'ont pas été retrouvées en 2023. Il s'agit de l'Orchis singe (*Orchis simia*), espèce assez rare et vulnérable dans les Hauts-de-France, et de la peu commune Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*). Ces deux espèces sont considérées comme en régression au sein de la région.

Cependant, le mode de gestion appliqué au sein du tronçon peut avoir un impact sur le développement et/ou la visibilité de ces espèces. En effet, l'Orchis singe est une espèce dont la fructification est estivale et la Colchique d'automne a, quant à elle, une floraison tardive (août-octobre). De ce fait, la réalisation d'une action de fauche avant la fin du mois d'août (en dehors de la passe de sécurité) pourrait avoir impacté le développement de ces taxons au cours du temps et ainsi entraîner leur disparition au sein du bord de route. De plus, la réalisation d'une fauche précoce peut être à l'origine d'un défaut de détection des espèces au sein du bord de route puisque leur inventaire est moins aisé au stade végétatif.

Afin d'assurer leur détection et surtout de permettre aux espèces végétales mais aussi animales (insectes pollinisateurs, entre autres) de réaliser l'intégralité de leur cycle de reproduction/vie, il est conseillé de ne faucher que deux fois par an le tronçon. Un premier passage pourra être réalisé en avril, d'une largeur d'1m60, représentant une « passe de sécurité » le long de la route. Un second passage pourra être réalisé à la fin de l'été (fin juillet/début août) sur l'intégralité des bas-côtés. Ce mode de gestion permettra, par extension, de préserver le patrimoine encore existant au sein du

tronçon. En effet, lors du passage, des dégâts liés à la fauche avaient pu être observés notamment sur des individus de Muscari à toupet.



Figure 6 **Dégâts observés sur des individus de Muscari à toupet (*Muscari comosum*) lors du passage du 14 juin 2023 au niveau du tronçon à l'étude le long de la RD 29 © E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023)**

De plus, au vu de la présence d'espèces exotiques envahissantes au sein de ce tronçon, il est conseillé de mettre en place une gestion visant, *a minima*, à empêcher leur propagation au sein de la zone. Pour cela, la réalisation de veilles et d'arrachages peut être nécessaire.



PARTIE 4

TRONÇON LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE (RD) 75 AU SEIN DE LA COMMUNE DE CINQUEUX

Les prospections sur ce tronçon ont été réalisées le 14 juin 2023. Lors du passage le long de ce bord de route, seule la passe de sécurité avait été réalisée.



Figure 7 **Bords de route de la RD 75, en gestion différenciée, le 14 juin 2023**
© E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023)

4.1. PROSPECTIONS 2023



Figure 8 **Espèces remarquables au sein du tronçon à l'étude le long de la RD 75 à Cinqueux**

L'inventaire exhaustif de la flore, réalisé au sein de ce tronçon en gestion différenciée, a permis de mettre en évidence la présence d'un grand nombre d'espèces remarquables pour la région. En effet, treize espèces d'intérêt patrimonial ont pu y être recensées (Tableau 1). Du fait d'une gestion similaire sur l'ensemble du bord de route, leur répartition y est plutôt homogène.

**Tableau 1 Espèces végétales remarquables en région et observées
le long de la route départementale (RD) 75 à Cinqueux**

Taxon	Nom vernaculaire	Rareté HdF	Menace HdF	Point d'observation
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc noueux	AC	LC	Zone d'occurrence
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	PC	LC	Zone d'occurrence
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de carvi	AR	LC	Zone d'occurrence
<i>Sonchus palustris</i>	Laiteron des marais	PC	LC	Zone d'occurrence
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais	PC	LC	16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 29
<i>Thysselimum palustre</i>	Peucédan des marais	AR	LC	3, 5, 6, 7, 8, 9, 10
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque	AR	LC	1, 8, 12, 26, 27, 28
<i>Carex elata subsp. elata</i>	Laïche raïde	PC	LC	18, 19, 26, 27
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Orchis négligé	PC	LC	8, 11, 19
<i>Molinia caerulea subsp. caerulea</i>	Molinie bleue	PC	LC	2, 3, 4
<i>Carex distans var. distans</i>	Laïche à épis distants	R	LC	2, 14
<i>Carex acuta</i>	Laïche aiguë	PC	LC	15
<i>Carex panicea</i>	Laïche bleuâtre	PC	LC	13

Les prospections réalisées ont aussi permis de mettre en évidence le développement d'une espèce exotique envahissante avérée au sein de ce tronçon. En effet, au nord de celui-ci, plusieurs individus d'Aster lancéolée (*Symphyotrichum lanceolatum*) ont été répertoriés. Cette espèce est à surveiller de par son fort impact sur les milieux palustres.

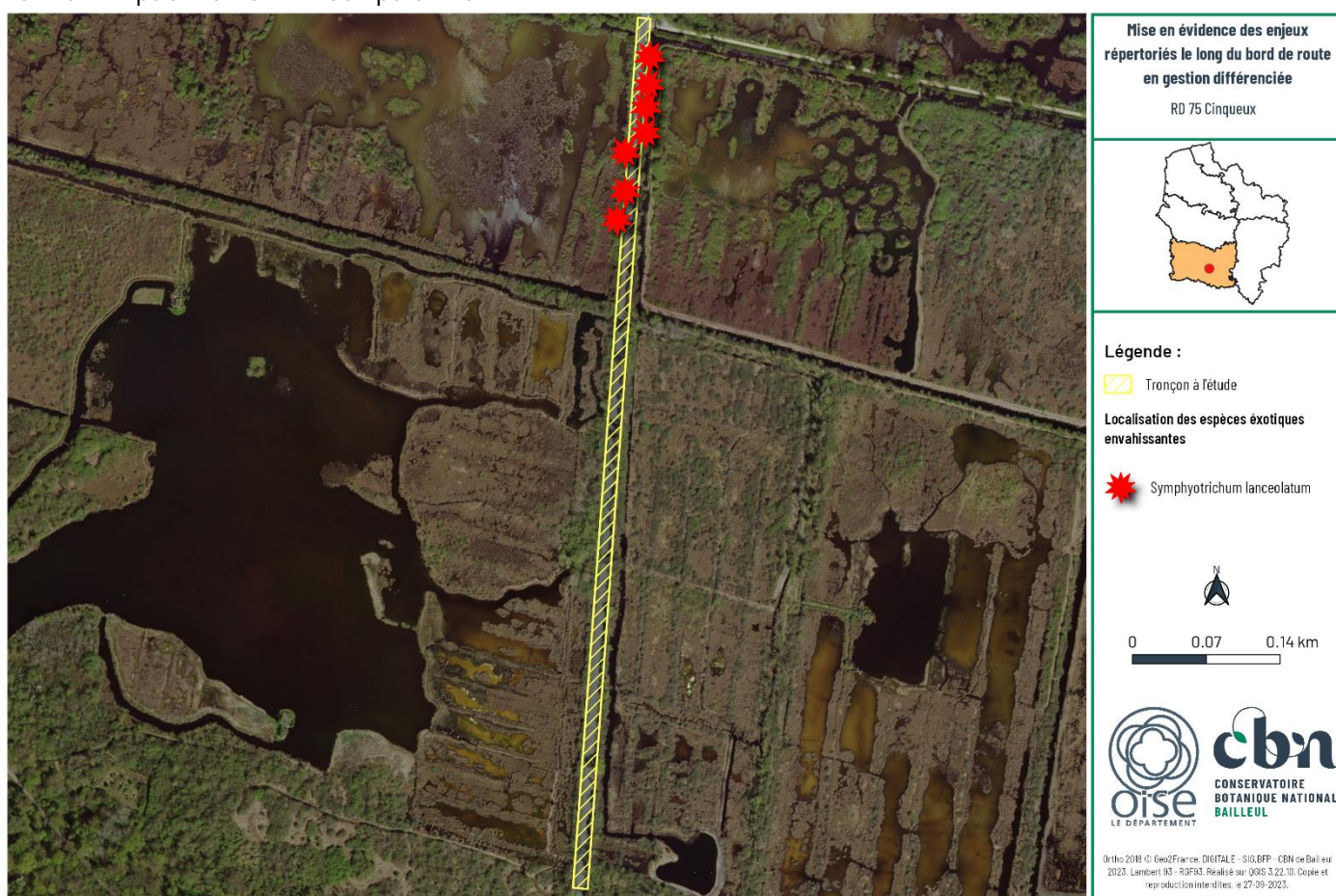


Figure 9 **Espèces à surveiller au sein du tronçon à l'étude le long de la RD 75 à Cinqueux**

4.2. ANALYSES ET PRECONISATIONS

Lors du suivi réalisé en 2014, dix espèces d'intérêt patrimonial avaient été recensées. De ces dix espèces, seule la Valériane dioïque (*Valeriana dioica* subsp. *dioca*), espèce assez rare et en régression dans les Hauts-de-France, n'a pas été revue en 2023. Cependant, malgré l'absence de celle-ci, il est intéressant de noter le recensement, au sein de ce tronçon, de quatre espèces d'intérêt patrimonial supplémentaires que sont :

- la Molinie bleue (*Molinia caerulea* subsp. *caerulea*) ;
- le Peucedan des marais (*Thysselinum palustre*) ;
- la Laïche raide (*Carex elata* subsp. *elata*) ;
- la Laïche bleuâtre (*Carex panicea*).

Le maintien de la majorité des espèces présentes en 2014 ainsi que l'apparition de ces nouveaux taxons patrimoniaux peut s'expliquer par la gestion mise en place au sein de ce tronçon ainsi que par le contexte environnant.

En effet, les alentours de ce bord de route que sont les marais de Sacy sont des zones riches floristiquement qui peuvent jouer un rôle dans l'apparition de nouvelles espèces de par la dissémination depuis des « populations sources » situées dans les marais. De plus, la mise en place d'une gestion permettant la réalisation de l'intégrité du cycle de reproduction des espèces végétales présentes permet d'assurer la pérennité des taxons s'installant au sein du tronçon.

Ainsi, il est conseillé de maintenir ce mode de gestion différenciée et de ne faucher que deux fois par an le tronçon. Un premier passage pourra être réalisé en avril, d'une largeur d'1m60, représentant une « passe de sécurité » le long de la route. Un second passage pourra être réalisé à la fin de l'été (fin juillet/début août) sur l'intégralité des bas-côtés. Cette continuité de gestion permettra ainsi le maintien de la diversité végétale au sein du tronçon.

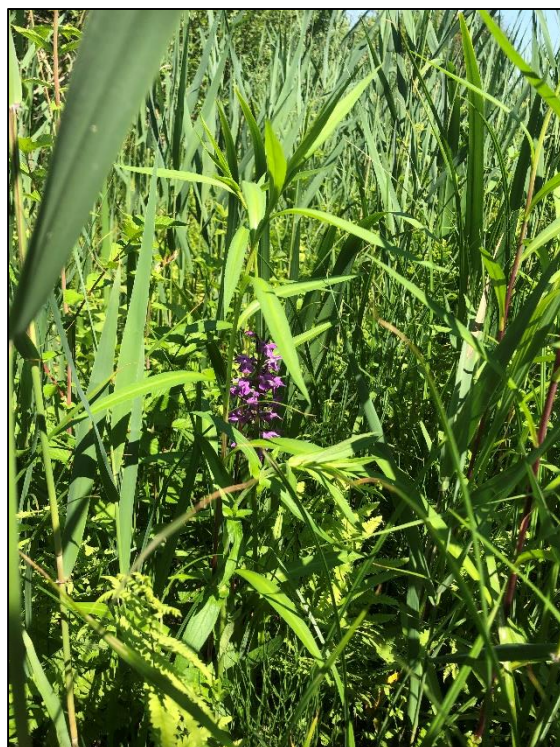
De plus, au vu de la présence d'une espèce exotique envahissante le long de ce bord de route, il est conseillé de mettre en place une gestion visant, *a minima*, à empêcher sa propagation au sein de la zone. L'enjeu de gestion pour cette espèce est d'autant plus important qu'elle est présente au sein des marais alentours, ce qui aura déjà tendance à faciliter sa propagation/son installation le long du bord de route. C'est pourquoi, la réalisation de veilles et d'une gestion spécifique à cette espèce semble être nécessaire.

Pour cela, il est préconisé de réaliser une fauche exportatrice de la zone colonisée par l'Aster lancéolée au sein du tronçon étudié. La fauche devra être réalisée en amont de sa floraison (c'est-à-dire avant début août) afin d'éviter que les individus ne montent en graines et ne se disséminent le long du bord de route. L'exportation des produits de fauche est indispensable car même une fois coupée, les astéracées sont en capacité de fructifier à même le sol.

Une attention particulière devra être prêtée à la hauteur du bras de girobroyage afin de ne pas endommager les individus de Fougère des marais et d'Orchis négligé se développant au même endroit.



Figure 10 **Observation d'individus d'Aster lancéolée se développant au même endroit que les individus de Fougère des marais et d'Orchis négligé © E. Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023)**



Mots-clés

Gestion différenciée ; impact ; suivi

Responsable de projet

Marine Cocquempot - Chargé de mission

Rédaction

Emma Bertiaux - Chargée d'étude

Relecture

Marine Cocquempot - Chargée de mission ; Jean-Christophe Hauguel - Directeur adjoint

Secrétariat, composition

Marjorie Verhille - Assistante scientifique

Direction et coordination scientifiques

Thierry Cornier - Directeur général ; Jean-Christophe Hauguel - Directeur adjoint

Référence bibliographique

BERTIAUX, E., COCQUEMPOT, M., HAUGUEL, J.-C., 2023. - Inventaires floristiques de bords de routes dans le cadre du suivi de la gestion différenciée mise en place par le Département de l'Oise (60). 16 p. Bailleul.

Date de réalisation : Septembre 2023

© Photographie de couverture : Emma Bertiaux

Septembre 2023



Contact

Siège

Hameau de Haendries
59270 BAILLEUL
03 28 49 00 83
infos@cbnbl.org

Antenne Picardie

1 place des pins
Village Oasis
80480 DURY
07 85 85 15 96

Antenne Normandie

Jardin des plantes de Rouen
114 ter, avenue des Martyrs
de la Résistance
76100 ROUEN
07 83 30 38 10

SUIVEZ-NOUS :



POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbl.org

